

CONSEIL REGIONAL D' ILE-DE-FRANCE
AVIS D'OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE
RELATIVE A LA REVISION DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE (SDRIF)

En application de l'arrêté du président du conseil régional d'Ile-de-France n° 13-15 du 25 février 2013, il sera procédé sur l'ensemble du territoire de la région Ile-de-France à une enquête publique relative à la révision du Schéma directeur de la région d'Ile-de-France (SDRIF), conformément aux dispositions prévues par l'article L.141-1 du code de l'urbanisme et par les articles L.123-1 à L123-19 et R123-1 à R123-27 du code de l'environnement.

Le schéma directeur de la région d'Ile-de-France est un projet d'aménagement et un document d'urbanisme qui a pour objectif de maîtriser la croissance urbaine et démographique et l'utilisation de l'espace tout en garantissant le rayonnement international de cette région. Il précise les moyens à mettre en œuvre pour corriger les disparités spatiales, sociales et économiques de la région, coordonner l'offre de déplacement et préserver les zones rurales et naturelles afin d'assurer les conditions d'un développement durable de la région.

Cette enquête se déroulera **du jeudi 28 mars 2013 au mardi 30 avril 2013 inclus**

L'enquête sera ouverte dans les lieux suivants : l'Hôtel de Région et les 28 mairies retenues. Ces lieux sont également désignés comme lieux de permanence.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête sera consultable dans chacun de ces lieux. Il y sera également déposé un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, côté et paraphé par un membre de la commission d'enquête préalablement à l'ouverture de l'enquête, sur lequel le public pourra présenter ses observations.

Le dossier d'enquête est composé :

- de l'arrêté n°13-15 du 25 février 2013 portant ouverture de l'enquête publique relative à la révision du schéma directeur de la région d'Ile-de-France,
- de la délibération n°CR 81-12 du conseil régional d'Ile-de-France relative à l'arrêt du projet de schéma directeur de la région d'Ile-de-France,
- du projet de SDRIF arrêté par le conseil régional le 25 octobre 2012 comprenant :
 - la « Vision régionale » (en préambule),
 - les « Défis, Projet spatial et Objectifs »,
 - les « Orientations réglementaires » auxquelles est annexée la Carte de destination générale des différentes parties du territoire,
 - l'« Evaluation environnementale »,
 - les « Propositions pour la mise en œuvre » (en annexe),
- des avis du conseil de Paris, des sept conseils généraux d'Ile-de-France, du Conseil économique, social et environnemental régional, des chambres consulaires d'Ile-de-France et, pour ce qui relève de l'évaluation

Permanences des membres la commission d'enquête

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition des personnes qui désireraient leur faire part directement de leurs observations lors des permanences qu'ils assureront dans les mairies désignées comme lieux d'enquête, aux dates et heures ci-après :

..... PARIS Hôtel de Région 35 Boulevard des Invalides 75007 PARIS Vendredi 29 mars : 9h - 12h Jeudi 4 avril : 14h30 - 17h30 Mercredi 10 avril : 14h30 - 17h30 Mercredi 17 avril : 14h30 - 17h30 Lundi 29 avril : 15h - 18h Mairie du 4^{ème} arrondissement 2 place Baudoyer 75004 PARIS Mardi 2 avril : 10h - 13h00 Mardi 9 avril : 14h - 17h Jeudi 18 avril : 16h - 19h Lundi 22 avril : 14h - 17h Samedi 27 avril : 10h - 13h Mairie du 13^{ème} Arrondissement 1 place d'Italie 75013 PARIS Mercredi 3 avril : 9h - 12h Jeudi 11 avril : 16h - 19h Samedi 20 avril : 9h - 12h Lundi 22 avril : 9h - 12h Lundi 29 avril : 14h - 17h Mairie du 17^{ème} arrondissement 16/20 rue des Batignolles 75017 PARIS Jeudi 4 avril : 14h - 17h Samedi 13 avril : 9h - 12h Mardi 16 avril : 14h - 17h Mardi 23 avril : 9h - 12h Vendredi 26 avril : 14h - 17h SEINE ET MARNE MELUN Hôtel de Ville - 16 rue Paul Doumer 77000 Melun Mardi 2 avril : 14h30 - 17h30 Jeudi 11 avril : 14h30 - 17h30 Jeudi 18 avril : 9h - 12h Lundi 29 avril : 14h30 - 17h30 Mairie - 26 place Saint Jean 77000 Melun Samedi 27 avril : 9h - 12h FONTAINEBLEAU Hôtel de Ville - 40 Rue Grande 77300 Fontainebleau Jeudi 28 mars : 14h30 - 17h30 Mercredi 3 avril : 14h30 - 17h30 Mardi 9 avril : 14h30 - 17h30	Jeudi 18 avril : 14h30 - 17h30 Mardi 30 avril : 14h30 - 17h30 MEAUX Hôtel de Ville - 2 Place de l'Hôtel de Ville - 77100 Meaux Jeudi 28 mars : 9h - 12h Vendredi 5 avril : 9h30 - 12h30 Lundi 8 avril : 15h - 18h Samedi 20 avril : 9h - 12h Lundi 22 avril : 15h - 18h PROVINS Hôtel de Ville - 5 Place Maréchal Leclerc - 77160 Provins Samedi 30 mars : 9h - 12h Mercredi 3 avril : 9h - 12h Lundi 8 avril : 9h - 12h Lundi 15 avril : 14h30 - 17h30 Jeudi 25 avril : 14h - 17h TORCY Hôtel de Ville - Place de l'Appel du 18 juin 1940 - 77207 Torcy Samedi 6 avril : 8h45 - 11h45 Vendredi 12 avril : 8h45 - 11h45 Mardi 16 avril : 14h - 17h Lundi 22 avril : 14h - 17h Vendredi 26 avril : 8h45 - 11h45 COULOMMIERS Hôtel de Ville - 13 rue du Général de Gaulle - 77120 Coulommiers Vendredi 29 mars : 14h30 - 17h30 Vendredi 5 avril : 14h30 - 17h30 Lundi 15 avril : 9h - 12h Vendredi 19 avril : 14h - 17h Mardi 23 avril : 14h30 - 17h30 YVELINES VERSAILLES Hôtel de Ville - 4 avenue de Paris 78000 Versailles Jeudi 28 Mars : 9h - 12h Samedi 6 Avril : 9h - 12h Mercredi 10 Avril : 9h - 12h Lundi 15 Avril : 16h - 19h Vendredi 26 Avril : 14h - 17h MANTES-LA-JOLIE Hôtel de Ville - 31 rue Gambetta 78200 Mantes-la-Jolie Mercredi 3 Avril : 9h - 12h	Jeudi 11 Avril : 9h - 12h Samedi 20 Avril : 9h - 12h Mardi 23 Avril : 16h - 19h Lundi 29 avril : 9h - 12h RAMBOUILLET Hôtel de Ville - 1 place de la Libération - 78120 Rambouillet Vendredi 29 Mars : 9h - 12h Jeudi 4 Avril : 14h - 17h Samedi 13 Avril : 9h - 12h Mardi 16 Avril : 16h - 19h Mercredi 24 Avril : 9h - 12h SAINT GERMAIN EN LAYE Centre Administratif 86/88 rue Léon Desoyer 78100 Saint Germain en Laye Mardi 2 Avril : 14h - 17h Vendredi 12 Avril : 9h - 12h Jeudi 18 Avril : 16h - 19h Samedi 27 Avril : 9h - 12h Lundi 29 Avril : 9h - 12h ESSONNE EVRY Hôtel de Ville - Place des Droits de l'homme et du citoyen 91000 Evry Jeudi 28 mars : 9h - 12h Vendredi 5 avril : 14h - 17h Samedi 13 avril : 9h - 11h45 Lundi 22 avril : 9h - 12h Mardi 30 avril : 14h - 17h <i>Le dossier d'enquête sera consultable à l'Hôtel de Ville au service urbanisme, qui est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Ce service étant fermé le samedi, le dossier sera alors consultable à l'accueil principal de la mairie, ouvert de 9h à 11h45.</i> ETAMPES - Mairie d'Etampes Services techniques - 19 rue Reverseleux 91150 Etampes Vendredi 29 mars : 9h - 12h Mercredi 10 avril : 9h - 12h Jeudi 18 avril : 14h - 17h	Vendredi 26 avril : 14h - 17h Hôtel de Ville - 2 Place de l'Hôtel de Ville - 91150 Etampes Samedi 6 avril : 9h - 12h <i>Pour la consultation des dossiers, les bureaux de la Mairie d'Etampes (services techniques) sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h</i> PALaiseau Mairie de Palaiseau service urbanisme - 5 rue Blanc 91120 Palaiseau Mardi 02 avril : 16h - 19h Vendredi 12 avril : 9h - 12h Mercredi 24 avril : 14h - 17h Lundi 29 avril : 9h - 12h Hôtel de Ville - 91 rue de Paris 91120 Palaiseau Samedi 20 avril : 9h - 12h <i>Le dossier d'enquête sera consultable au service de l'urbanisme dont les bureaux sont ouverts au public le lundi et le jeudi de 8 h30 à 12h, le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, le mercredi et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30</i> HAUTS-DE-SEINE NANTERRE Agora - 20 rue de Stalingrad 92000 Nanterre Samedi 30 mars : 10h - 13h Mairie de Nanterre Direction de l'Aménagement et du Développement de la mairie de Nanterre, Tour A, 12^{ème} étage 130 rue du 8 mai 1945 92000 Nanterre Vendredi 5 avril : 9h - 12h Mercredi 10 avril : 10h - 13h Jeudi 18 avril : 14h - 17h Vendredi 26 avril : 9h - 12h ANTONY Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville - 92160 Antony Jeudi 28 mars : 9h - 12h Samedi 6 avril : 9h - 12h	Jeudi 11 avril : 14h - 17h Mercredi 17 avril : 9h - 12h Lundi 22 avril : 14h - 17h BOULOGNE-BILLANCOURT Hôtel de Ville 26 Avenue André Morizet 92100 Boulogne-Billancourt Jeudi 4 avril : 16h - 19h Vendredi 12 avril : 13h - 16h Samedi 20 avril : 8h30 - 11h30 Mardi 23 avril : 9h - 12h Lundi 29 avril : 14h - 17h SEINE-SAINT-DENIS BOBIGNY Hôtel de Ville - 31 Avenue du Président Salvador Allende 93000 Bobigny Mercredi 3 avril : 14h30 - 17h30 Lundi 8 avril : 8h45 - 11h45 Samedi 13 avril : 9h - 11h45 Jeudi 25 avril : 14h30 - 17h30 Mardi 30 avril : 14h30 - 17h30 LE RAINCY Hôtel de Ville - 121 Avenue de la Résistance - 93340 Le Raincy Vendredi 29 mars : 9h - 12h Samedi 6 avril : 9h - 12h Mardi 9 avril : 17h - 20h Mercredi 17 avril : 9h - 12h Mardi 30 avril : 9h - 12h SAINT-DENIS Centre administratif - Mairie de Saint-Denis - Place Victor Hugo 93200 Saint-Denis Mercredi 3 avril : 14h30 - 17h30 Samedi 13 avril : 9h - 12h Jeudi 18 avril : 14h30 - 17h30 Lundi 22 avril : 14h30 - 17h 30 Mardi 30 avril : 14h30 - 17h30 VAL-DE-MARNE CRÉTEIL Hôtel de Ville - Place Salvador Allende - 94010 Créteil Jeudi 28 mars : 9h - 12h Vendredi 5 avril : 14h - 17h Jeudi 11 avril : 14h - 17h Samedi 20 avril : 9h30 - 11h30	Vendredi 26 avril : 14h - 17h L'HAY-LES-ROSES Hôtel de Ville - 41 rue Jean Jaurès - 94246 L'Hay-les-Roses Jeudi 4 avril : 15h - 18h Mercredi 10 avril : 13h30 - 16h30 Vendredi 19 avril : 13h30 - 16h30 Samedi 27 avril : 9h - 12h Lundi 29 avril : 15h - 18h NOGENT-SUR-MARNE Hôtel de Ville - 7 Impasse Cabit 94130 Nogent-sur-Marne Mercredi 3 avril : 13h - 16h Samedi 13 avril : 8h30 - 11h30 Lundi 15 avril : 14h30 - 17h30 Jeudi 25 avril : 14h30 - 17h30 Mardi 30 avril : 14h30 - 17h30 VAL D'OISE CERGY Hôtel de Ville - 3 Place de l'Hôtel de Ville - 95800 Cergy Mardi 2 avril : 14h - 17h Vendredi 12 avril : 9h - 12h Lundi 15 avril : 14h - 17h Samedi 20 avril : 9h - 12h Mardi 30 avril : 9h - 12h ARGENTEUIL Hôtel de Ville - 12-14 Boulevard Léon Feix - 95107 Argenteuil Jeudi 4 avril : 14h - 17h Samedi 13 avril : 9h - 12h Mercredi 17 avril : 14h - 17h Jeudi 25 avril : 9h - 12h Lundi 29 avril : 14h - 17h SARCELLES Mairie - Direction de l'Aménagement de la ville de Sarcelles - 3 Boulevard Albert Camus - 95200 Sarcelles Mardi 2 avril : 9h - 12h Jeudi 11 avril : 16h15 - 19h15 Lundi 15 avril : 9h - 12h Mardi 30 avril : 14h - 17h Mardi 30 avril : 14h - 17h Hôtel de Ville - 3 rue de la Résistance - 95200 Sarcelles Samedi 27 avril : 9h - 12h
---	---	---	---	---	--

Siège de l'enquête

Le siège de l'enquête est fixé à l'Hôtel de Région du conseil régional d'Ile-de-France, 35 boulevard des Invalides, 75007 Paris.

Les courriers relatifs à l'enquête publique peuvent y être adressés, à l'attention du président de la commission d'enquête. Ces courriers seront annexés au registre d'enquête ouvert au siège de l'enquête précité.

Formalités de clôture de l'enquête

A l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquête seront transmis au président de la commission d'enquête et clos par lui.

Publicité du rapport d'enquête et des conclusions.

Une copie du rapport et des conclusions rédigés par la commission d'enquête sera adressée, une fois que ceux-ci auront été transmis à la Région, à chacune des mairies lieux d'enquête pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Elle sera également tenue à disposition à l'Hôtel de Région.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront également accessibles au public sur le site internet www.enquetespubliques.iledefrance.fr/sdrif pendant un an à compter de leur mise en ligne.

En outre, la communication du rapport et des conclusions de la commission d'enquête pourra être obtenue dans les conditions prévues par le titre 1 de la loi du 17 juillet 1978 sur l'accès aux documents administratifs.

Autorité responsable du projet

Conformément à l'article L.141-1 du code de l'urbanisme, la Région d'Ile-de-France est l'autorité responsable, en association avec l'Etat, de la révision du schéma directeur de la région d'Ile-de-France. Le conseil régional d'Ile-de-France adopte le schéma directeur de la région d'Ile-de-France avant son approbation par décret en Conseil d'Etat.

Toute information complémentaire peut être demandée à la Région d'Ile-de-France, auprès de la Direction de la Planification, de l'Aménagement et des Stratégies Métropolitaines de l'Unité Aménagement durable, 33 rue Barbet de Jouy, 75007 Paris.